

Revenu de l'exploitation agricole, une notion obsolète ?

**La lecture économique n'est une science ni exacte, ni neutre.
C'est une technique au service d'une politique.**

La notion de revenu est de plus en plus brouillée et mise à mal. Elle souffre tout naturellement d'un manque de lisibilité originel pour des profanes. Le revenu présenté dans les documents comptables n'est pas un montant disponible, ni celui des prélèvements de l'exploitant ; il est le solde du compte de résultat : produits moins charges. D'autres éléments en compliquent encore la lecture. En voici deux exemples. Dans une exploitation sous forme sociétaire, les rémunérations d'associés sont comptabilisées en charges ; ce n'est pas le cas pour l'exploitant individuel. De son côté, la fiscalité du bénéficiaire réel permet de générer des charges fictives, sans réalité économique (surplus d'amortissements). Pour finir, le résultat obtenu peut donner lieu, de façon extra-comptable, à l'établissement de trois déclinaisons différentes du revenu : fiscale, sociale et économique.

Pour contourner cette difficulté, une méthode profane préconise de remplacer le *Résultat Courant* par un « *Revenu Disponible* » : *EBE moins annuités d'emprunts*. Mais c'est un subterfuge inutile. On obtient la même chose de façon classique : *Résultat Courant plus amortissements moins capital d'emprunts remboursé*. En prétendant ainsi améliorer la lisibilité, on crée des confusions regrettables. Ce « *Revenu* » n'en est pas un et ce « *Disponible* » n'est que potentiel. De même qu'investissement et financement sont deux choses différentes, la dépréciation économique d'un équipement et le remboursement d'emprunt ne peuvent être confondus. Rendre l'argent emprunté ne peut être une charge, bien qu'il s'agisse d'une dépense, alors que consommer une partie de tracteur (dépréciation) en est une, même si celui-ci a été autofinancé. L'économique ne se réduit pas à la trésorerie.

Plus inquiétant, selon une majorité d'économistes et de conseillers de gestion, le *Résultat Courant* n'aurait plus d'intérêt en tant qu'indicateur économique. Nombre de publications, présentant des résultats, l'ignorent et s'arrêtent à l'*EBE* ; soit avant la prise en compte des charges liées à l'outil de production : frais financiers et dotation aux amortissements. Certes, ces charges sont par nature difficiles à interpréter car elles dépendent de plusieurs facteurs à la fois : orientation du système de production, durée comptable d'utilisation des équipements, vétusté de l'outil, traitement fiscal et mode de financement. Mais les occulter ne les supprime pas pour autant. Deux arguments sont avancés en faveur de l'*EBE*. D'abord, celui-ci représente une information suffisante pour ceux qui prônent avant tout l'accroissement des moyens de production. Puis, le *Résultat Courant*, souvent modifié pour raisons fiscales, n'est pas toujours significatif. D'où la nécessité d'en rétablir la signification économique en le délestant du surplus de charges fiscales à placer en charges exceptionnelles. Ainsi, il redevient le revenu des activités courantes de l'exploitation et l'indicateur majeur : la sanction économique. Ensuite, l'ajout des produits et charges exceptionnels détermine le *Résultat d'Exercice*, parfois très différent quand il comprend des plus-values importantes. Aléatoire et hors activités courantes, cette différence ne donne pas lieu à communication.

En pratique, ces deux indicateurs (*EBE* et *Résultat Courant*) s'avèrent être au service d'objectifs différents. S'agit-il d'augmenter la taille de l'exploitation et de produire plus par UMO (unité de main d'œuvre)? A cette fin, effectivement, l'*EBE* suffit : de là, chacun peut connaître les capacités de remboursement et d'autofinancement dont il dispose pour investir à nouveau et améliorer sa productivité. Le revenu n'ayant alors d'intérêt que pour la déclaration fiscale. Au lieu d'efficacité productive, préfère-t-on améliorer l'efficacité économique de l'existant : obtenir autant de revenu avec moins de moyens de production compensés par une réduction des consommations intermédiaires, en produisant de manière autonome et économe ? Le *Résultat Courant* est la mesure la plus appropriée. D'autant qu'à ce stade aussi, et même mieux à partir du *Résultat d'Exercice*, on peut connaître encore plus précisément les capacités de remboursement et d'autofinancement. Et d'ailleurs, tout le monde ne dit-il pas se soucier du revenu ?

La lecture économique n'est pas neutre. Ne s'en tenir qu'à l'*EBE*, c'est d'abord fermer les yeux sur le coût économique de l'outil de production, pourtant de plus en plus lourd en équipements. Puis, c'est s'intéresser en priorité aux possibilités de croissance de l'exploitation. Enfin, c'est considérer que la concentration des volumes et l'amélioration de la productivité du travail sont seules gage et mesure de l'efficacité économique. Dès lors, à part l'*EBE* et les *marges brutes* par activité, souvent utilisées au service du produire plus, les autres critères et indicateurs deviennent secondaires, voire obsolètes. Or, la seule justification à ce modèle productif agricole serait qu'il génère d'importantes économies d'échelle, et qu'il n'ait plus besoin d'aides publiques. Sur ces deux points, on est loin du compte. En production laitière, par exemple, la réduction des coûts n'est pas avérée dans la majorité des grosses exploitations qui de surcroît ne tiennent économiquement que sur-perfusées aux primes PAC, subventions d'équipements, exonérations fiscales et sociales... De moins en moins nombreux, les agriculteurs se partagent néanmoins une enveloppe d'aides publiques quasi constante, mais sans pour autant augmenter globalement leur revenu. A la fin du processus, les prix à la consommation ne baissent pas. Entre les producteurs et les consommateurs, les industries agro-équipements et agro-alimentaires captent une part croissante du soutien à l'agriculture. Loin d'être une science exacte, la lecture économique dominante est tout simplement une technique au service de cette politique.

Commanditaires de l'analyse effectuée sur leur exploitation, les tenants du « produire autonome et économe » ne seraient-ils pas en droit de bénéficier d'une évaluation de leur système de production plus en phase avec leur projet: produire, non pour faire du volume et du chiffre, mais pour créer de la richesse, à mesurer avec le calcul de la *Valeur Ajoutée*, qui résulte bien sûr de la valorisation du produit mais principalement du processus productif. Ensuite, vérifier que la *Valeur Ajoutée* et les primes, pourtant moins importantes, profitent surtout à l'exploitant au lieu d'être absorbées démesurément par du sur-équipement qui engendre frais financiers et amortissements au détriment du revenu, une notion toujours d'actualité et dont le montant conditionne les prélèvements et le pérennité de l'exploitation. Cette lecture économique se veut, entre autre, au service du maintien du nombre actuel d'agriculteurs. Dans leur intérêt. Et dans celui de la société ?

Ci-contre,
présentation sommaire
du support de l'analyse
économique globale
de l'exploitation.

- Moins familière que
celle réalisée de l'inté-
rieur à partir des activités,
elle n'en est pas moins
primordiale.

Le 08-09-11
Gustave DELAIRE

Compte de résultat et trois soldes intermédiaires

Eléments du processus productif :

- + Produits des activités courantes
- *Consommations de Biens et de Services*
- = **Valeur Ajoutée (richesse créée)**

Autres éléments du processus d'exploitation :

- *Impôts et taxes professionnels*
- *Frais de personnel et cotisations exploitant*
- + Primes et subventions d'exploitation
- = **Excédent Brut d'Exploitation**

Eléments de l'outil de production :

- *Frais financiers*
- *Dotation aux amortissements*
- = **Résultat Courant (revenu ou déficit)**

Eléments hors activités courantes :

- + Produits exceptionnels
- *Charges exceptionnelles*
- = **Résultat d'Exercice (revenu ou déficit)**

